

CONSEIL MUNICIPAL

du 25 JANVIER 2021

ABSENTS : M. Michel DELBÈGUE
Mme Laly BOUZALFANE

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **APPROUVE**, à l'unanimité la séance à huis clos compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19. Le public ne peut être accueilli et la retransmission des débats ne peut être techniquement réalisée.
- ❖ **DÉCIDE** d'autoriser avant le vote du budget primitif 2021, le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses urgentes d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020 soit un montant maximum de 7 903.00 €.
- ❖ **DÉCIDE DE MANDATER** le Maire pour lancer la procédure de mise en concurrence pour les travaux de rénovation de la ventilation du chauffage, la climatisation et la mise en conformité du système de sécurité incendie de la salle socio-culturelle.
- ❖ **ACCEPTE** l'estimation d'un montant de 47 000.00 € HT établie par le SIEM pour la dissimulation du réseau de télécommunication de la rue de Chigny et de la rue de Mailly (en partie).
- ❖ **FIXE**, à partir du 1^{er} avril 2021, le loyer mensuel à 788 € hors charges pour l'appartement au-dessus du salon de coiffure H2O et **AUTORISE** le Maire à signer le bail d'habitation.
- ❖ **AUTORISE** le Maire à engager, liquider et mandater avant le vote du budget primitif 2021 la dépense d'investissement d'un montant de 3 969.90 € HT. Elle représente une extension aux deux columbariums existants en rajoutant un étage supplémentaire.
- ❖ **DÉCIDE** d'exercer le droit de préférence ouvert par l'article L331-24 du Code forestier pour la vente d'un bien situé au lieudit « Le Bois Saint Jean » à Ludes d'une superficie de 01ha 24a 41ca, cadastré parcelle AV 79, au prix de 5 000 € payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique de vente, avec transfert de propriété et entrée en jouissance au jour de l'acte.

Questions diverses :

- Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 15 février 2021 à 20h à la salle des fêtes.
- Une consultation auprès des 4 riverains du multisport sera provoquée pour une proposition de plantation de cyprès afin de limiter le bruit.
- La commune ayant pour projet la plantation d'une haie champêtre, sur le terrain communal près du lotissement « Les Bas de Ludes » est dans l'attente de la modification en cours par le PNR (Parc National Régional) de son cahier des charges prescrivant les essences végétales et de ses conditions générales d'appels à projet afin de déposer une demande de subvention auprès de celui-ci.
- L'application « PanneauPocket » remporte un franc succès (165 connexions pour le 1^{er} jour).
- La distribution de la prochaine gazette est prévue semaine 8 ou 9.
- Des achats de décors de Noël seront effectués à partir de propositions de déstockage afin de bénéficier de prix intéressants. (Choix des décors lors d'un conseil municipal)
- La réfection de l'ensemble des totems installés par la section locale des vigneronns de Ludes sera réalisée par l'employé communal.

- Les foyers Ludéens sont satisfaits d'avoir reçu quatre bons d'achat à utiliser chez les commerçants du village. Un bilan des bons d'achat utilisés sera établi après leur date de validité.
- Un point est fait sur le commencement des travaux de génie civil pour le déploiement de la fibre optique Losange.
- Lors du budget primitif 2021, il serait nécessaire de prévoir une ligne comptable pour l'achat d'un camion benne d'occasion (environ 25 000 €) en cas de contrôles techniques imposant de nombreuses réparations sur le véhicule actuel.
- Les six cerisiers fleurs situés au lotissement Jacques Haimart présentent des racines envahissantes qui passent sous les murets des propriétés riveraines et occasionnent des fissures. Une demande de devis est à effectuer pour couper ces arbres et rogner les souches.

LE MAIRE,
B. SAINTOT